La fédération UNSA des métiers de l'Éducation de la Recherche et de la Culture

CTSD du 8 janvier 2021

Monsieur le DASEN,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD

Ce CTSD a pour unique point à l'ordre du jour l'intégration de Jeunesse et Sport à l'éducation nationale. Il s'agit d'un mandat défendu depuis longtemps par l'Unsa-Éducation.

A l'heure des grands défis que connait notre nation, qui vont du Sport pour tous aux Jeux olympiques, du vivre ensemble au service national universel, de la lutte contre les radicalisations au droit aux vacances, de la formation des acteurs à l'impulsion de politiques volontaristes tant au niveau national que déconcentré, l'UNSA Éducation affirme la nécessité d'un grand service public de l'État, fort, regroupant l'éducation nationale la jeunesse et les sports.

Cette intégration depuis le 1er janvier soulève néanmoins quelques problématiques notamment la place accordée au dialogue social comme le préconise le protocole OTE RH MEN/JS, mais interroge aussi en termes **de représentation et représentativité.** Le ministère a décidé de ne pas créer d'instances spécifiques dans la période de transition jusqu'aux prochaines élections professionnelles contrairement à la demande de l'Unsa- Éducation. Nous sommes donc devant une vraie problématique : les représentants des personnels siégeant dans ce CTSD n'ont aucune expertise à se prononcer sur des évolutions concernant le SDJES. De plus, des représentants de Jeunesse et Sport ont été élus pour représenter les agents qui sont intégrés. Il y a ici une véritable difficulté.

La Rectrice de Région Académique lors du dernier CT-RA a identifié cette difficulté. L'Unsa-Éducation demande que soient systématiquement invités au CTSD les représentants élus au CT jeunesse et sport et qui font partie des agents intégrés dans le SDJES pour tous les points relevant du SDJES.
De plus, lors d'un vote, seuls les représentants des CTSD pourront voter. Nous avons ici un vrai problème de représentation, auquel s'ajoute un problème de représentativité qui est très différente entre Jeunesse et Sport et Éducation nationale. Nous demandons que les élus titulaires intégrant le SDJES puissent prendre part aux votes les concernant et qu'il y ait une prorogation de leurs mandats jusqu'aux prochaines élections.

Nous regrettons de ne pas avoir été destinataires de documents au préalable et nous souhaitons avoir des informations sur :

- Les objectifs locaux de cette intégration ? Quelle coordination entre EN et SDJES ?
- Le nombre d'agents transférés et les missions qui leur sont rattachées
- L'organigramme du service
- Les modalités d'accompagnement des cas spécifiques et la date limite selon qu'ils s'agissent d'un détachement ou d'une intégration
- Le déménagement ou non dans les locaux de l'Éducation nationale
- Les moyens transférés : Vous le savez c'est un enjeu décisif. Il faut rassurer les agents sur ces moyens (véhicules de service, téléphones, actions sociales…)
- Le nombre de postes vacants

Qu'en est-il d'un travail prospectif sur des articulations entre services EN et JS ? Une réflexion est-elle menée sur des évolutions à terme ?
Tous ces points de vigilance, y compris ceux qui peuvent vous paraître anecdotiques, doivent trouver une réponse pour une intégration réussie des services avec des personnels informés.

Merci pour votre écoute.

La délégation Unsa Education : Yamina AZZOUG, Hélène MALETERRE, Sabine TURSCHWEL.